



Une nouvelle unité architecturale

En 1997, le conseil général de Maine-et-Loire décide de rénover le collège Clément Janequin et d'y transférer les locaux voisins de la SEGPA. Le programme de construction met en avant la nécessité :

- D'adapter les locaux aux nouveaux programmes pédagogiques. Tous les bâtiments de classes existants sont ainsi restructurés
- De faire disparaître les locaux préfabriqués en construisant un nouveau bâtiment destiné à la demi-pension, et à des classes supplémentaires



- De démolir les cinq logements de fonctions et les remplacer par quatre logements individuels groupés
- De construire une extension abritant le CDI et l'administration

Le projet réalisé offre une unité architecturale à l'ensemble en effaçant tout contraste entre le neuf et l'existant.

Une double courbe adoucit les lignes générales et relie les extensions aux bâtiments existants. Cette volonté d'unité s'exprime dans le traitement des façades grâce à la recherche d'un équilibre dans l'utilisation des matériaux et le jeu des percements.

Maitrise d'ouvrage	Conseil général de Maine et Loire
Maitrise d'ouvrage déléguée	SODEMEL
Maitrise d'oeuvre	MASSON BERTHELOT/TECHNIQUES et CHANTIERS/ITC/MASSON/ABETEC
OPC	GOUSSET
Coordonnateur / SPS	GOUSSET
Contrôle technique	SOCOTEC
Date	1998-2000
Montant de l'opération	8M euros TTC

Le hall d'accueil facilement identifiable et largement vitré, est désormais intégré dans le cadre scolaire. Les circulations sont plus faciles, les locaux de restauration plus accessibles et les ensembles artistiques et d'EPS regroupés dans un pôle indépendant.

